



Raxil PRO

Fongicide

GROUPÉ 3 | 4 FONGICIDE

Fongicide pour le traitement des semences servant à protéger les semences et les semis de certaines maladies transmises par les semences et par le sol, dans les cultures indiquées sur l'étiquette.

SUSPENSION

AGRICOLE

GARANTIE : tébuconazole	3,0 g/L
prothioconazole	15,4 g/L
métalaxyl	6,2 g/L

N° D'HOMOLOGATION 30102 – LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

PROTÉGER DU GEL

CONTENU NET : 0,946 L – 1000 L

TOUTES LES SEMENCES TRAITÉES AVEC CE PRODUIT DOIVENT ÊTRE
VISIBLEMENT COLORÉES AU MOMENT DU TRAITEMENT

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, AB T2C 3G3

Renseignements sur le produit : 1-800-283-6847

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie,
composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

Table des matières	Section	Numéro de page
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1. Le produit	3
	2. Précautions, vêtements et équipement protecteurs.....	3
SÉCURITÉ ET MANUTENTION	3. Premiers soins et renseignements toxicologiques..	4
	4. Précautions environnementales et renseignements	4
	5. Entreposage.....	5
	6. Élimination.....	5
	7. Avis	6
	8. Parasites supprimés.....	7
	9. Usages recommandés.....	8
	10. Précautions à l'application	11
	11. Restrictions d'emploi.....	11
	12. Recommandations en matière de gestion de la résistance	12
MODE D'EMPLOI		

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 – Le produit

Raxil PRO contient les fongicides prothioconazole, tébuconazole et métalaxyl. Raxil PRO protège des maladies transmises par les semences, les semis et le sol, causées par certains agents pathogènes *Ustilago* spp. *Tilletia* spp. *Fusarium* spp., *Pythium* spp., *Cochliobolus sativus*, *Pyrenophora* spp., *Aspergillus* spp. et *Penicillium* spp. dans les cultures indiquées sur l'étiquette.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 – Précautions, vêtements et équipement protecteurs

PRÉCAUTIONS :

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- DANGER – Cause des lésions irréversibles aux yeux. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée. Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de protection. Éviter le contact avec la peau et éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Bien se laver avec de l'eau et du savon après l'utilisation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Les travailleurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection, durant le mélange, le chargement et le traitement. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques durant le nettoyage, l'entretien de l'équipement de traitement des semences, l'ensachage, la couture et l'empilage des sacs de semences traitées. Ils doivent également porter un masque antipoussières approprié pendant l'ensachage ou la couture des sacs de semences traitées, et pendant le transfert des semences dans les cellules d'entreposage.
- Ne pas appliquer ce produit de façon à ce qu'il entre en contact avec les travailleurs ou d'autres personnes. Seuls les manipulateurs (affectés au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent se trouver dans la zone durant l'application.
- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques durant la manipulation de semences traitées.
- Tout sac contenant des semences traitées doit porter une étiquette mentionnant l'avertissement suivant : « Ces semences ont été traitées avec Raxil PRO, qui contient du prothioconazole, du tébuconazole et du métalaxyl. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques pour manipuler des semences traitées. NE PAS utiliser pour l'alimentation humaine ou animale ni pour la transformation en huile. Entreposer à l'écart de la nourriture de consommation animale et des autres denrées. Si des semences sont tombées ou exposées sur le sol, elles doivent être incorporées à celui-ci ou être enlevées de la surface du sol. »

- Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca .

Section 3 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'existe pas d'antidote spécifique en cas d'ingestion. Traiter selon les symptômes.

Section 4 – Précautions environnementales et renseignements

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques.
- L'utilisation de ce produit peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables (p. ex. sols sablonneux) et/ou la profondeur de la nappe phréatique est faible.

Section 5 – Entreposage

Entreposer le produit uniquement dans son contenant d'origine, à l'écart des autres pesticides, engrais et nourriture de consommation humaine et animale. Entreposer dans un endroit frais et sec et éviter la chaleur excessive. Garder le contenant fermé. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine et animale.

Section 6 – Élimination

CONTENANTS NON RÉUTILISABLES :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RECYCLABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

INSTRUCTIONS SUR LE TRIPLE RINÇAGE (POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES ET JETABLES SEULEMENT) : Il est important de rincer ce contenant trois fois avant de le jeter. Le rinçat, ou eau de rinçage, peut être ajouté au produit de traitement de semences.

Procéder comme suit pour rincer les contenants :

1. Verser le contenant de Raxil PRO dans le réservoir du système de traitement des

semences.

2. Verser le tiers de l'eau de rinçage dans le contenant et agiter le contenu.
3. Transférer l'eau de rinçage dans le réservoir du système de traitement des semences.
4. Répéter l'opération de rinçage deux autres fois.
5. Mélanger à fond le fongicide Raxil PRO et l'eau de rinçage avant l'emploi.

ATTENTION : S'assurer d'ajuster le taux d'application du produit non dilué en fonction du volume d'eau correspondant ajouté, afin de compenser la dilution du produit résultant de l'ajout de l'eau de rinçage.

ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES SEMENCES TRAITÉES :

Éliminer le surplus de semences traitées. Le surplus de semences traitées peut être ensemençé au double du taux de semis normal sur le périmètre des tournières ou enfoui à l'écart des sources d'eau, conformément aux exigences locales. Éliminer l'emballage des semences conformément aux exigences locales. NE PAS réutiliser les sacs ayant contenu des semences traitées pour manipuler de la nourriture de consommation humaine ou animale.

Section 7 – Avis

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

Raxil PRO est une formule prête à l'emploi conçue pour le traitement commercial ou à la ferme, capable de contrôler, de mélanger et d'appliquer avec précision les formules en suspension pour le traitement des semences. Laisser sécher les semences avant l'ensachage, l'entreposage ou le semis. L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer la sécurité des semences et une protection optimale contre la maladie.

Comme ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Section 8 – Parasites supprimés

Raxil PRO contient les fongicides prothioconazole, tébuconazole et métalaxyl. Raxil PRO protège des maladies transmises par les semences, les semis et le sol, causées par certains agents pathogènes *Ustilago* spp. *Tilletia* spp. *Fusarium* spp., *Pythium* spp., *Cochliobolus sativus*, *Pyrenophora* spp, *Aspergillus* spp. et *Penicillium* spp. dans les cultures indiquées sur l'étiquette.

Section 9 – Usages recommandés

CULTURE	PARASITE	DOSE D'APPLICATION	MODE D'EMPLOI
Orge	<p>Suppression :</p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée causées par les maladies transmises par les semences et le sol <i>Fusarium spp.</i> et <i>Cochliobolus sativus</i> et par la maladie transmise par le sol <i>Pythium spp.</i></p> <p>Fonte des semis causée par les maladies transmises par les semences <i>Fusarium spp.</i> et <i>Cochliobolus sativus</i> et par les maladies transmises par le sol <i>Fusarium spp.</i> et <i>Pythium spp.</i></p> <p>Fonte des semis en postlevée causée par les maladies transmises par les semences et le sol <i>Fusarium spp.</i> et <i>Cochliobolus sativus</i></p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée, fonte des semis en postlevée et fonte des semis causées par la maladie transmise par les semences <i>Aspergillus spp.</i></p> <p>Charbon nu Charbon couvert Faux charbon nu Helminthosporiose de l'orge</p>	Appliquer 325 mL par 100 kg de semences	<p>Utiliser uniquement avec de l'équipement de traitement capable de contrôler avec précision les doses d'application et d'assurer une bonne distribution du produit sur les semences dans la chambre de mélange.</p> <p>L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer la sécurité des semences et une protection optimale contre la maladie.</p>
	<p>Répression :</p> <p>Pourriture des racines et du collet causée par la maladie transmise par les semences et le sol <i>Fusarium spp.</i></p> <p>Pourriture commune des racines causée par la maladie transmise par les semences et par le sol <i>Cochliobolus sativus</i></p> <p>Fonte des semis causée par la maladie transmise par les semences <i>Penicillium spp.</i></p>		

CULTURE	PARASITE	DOSE D'APPLICATION	MODE D'EMPLOI
Avoine	<p>Suppression :</p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée causées par les maladies transmises par les semences et le sol <i>Fusarium</i> spp. et <i>Cochliobolus sativus</i> et par la maladie transmise par le sol <i>Pythium</i> spp.</p> <p>Fonte des semis causée par les maladies transmises par les semences <i>Fusarium</i> spp. et <i>Cochliobolus sativus</i> et par les maladies transmises par le sol <i>Fusarium</i> spp. et <i>Pythium</i> spp.</p> <p>Fonte des semis en postlevée causée par les maladies transmises par les semences et le sol <i>Fusarium</i> spp. et <i>Cochliobolus sativus</i></p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée, fonte des semis en postlevée et fonte des semis causées par la maladie transmise par les semences <i>Aspergillus</i> spp.</p> <p>Charbon nu Charbon couvert</p>	Appliquer 325 mL par 100 kg de semences	<p>Utiliser uniquement avec de l'équipement de traitement capable de contrôler avec précision les doses d'application et d'assurer une bonne distribution du produit sur les semences dans la chambre de mélange.</p> <p>L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer la sécurité des semences et une protection optimale contre la maladie.</p>
	<p>Répression :</p> <p>Pourriture des racines et du collet causée par la maladie transmise par les semences et le sol <i>Fusarium</i> spp.</p> <p>Pourriture commune des racines causée par la maladie transmise par les semences et par le sol <i>Cochliobolus sativus</i></p> <p>Fonte des semis causée par la maladie transmise par les semences <i>Penicillium</i> spp.</p>		

CULTURE	PARASITE	DOSE D'APPLICATION	MODE D'EMPLOI
Blé	<p>Suppression :</p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée causées par les maladies transmises par les semences et le sol <i>Fusarium spp.</i> et <i>Cochliobolus sativus</i> et par la maladie transmise par le sol <i>Pythium spp.</i></p> <p>Fonte des semis causée par les maladies transmises par les semences <i>Fusarium spp.</i> et <i>Cochliobolus sativus</i> et par les maladies transmises par le sol <i>Fusarium spp.</i> et <i>Pythium spp.</i></p> <p>Fonte des semis en postlevée causée par les maladies transmises par les semences et le sol <i>Fusarium spp.</i> et <i>Cochliobolus sativus</i></p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée, fonte des semis en postlevée et fonte des semis causées par la maladie transmise par les semences <i>Aspergillus spp.</i></p> <p>Charbon nu Carie du blé</p>	Appliquer 325 mL par 100 kg de semences	<p>Utiliser uniquement avec de l'équipement de traitement capable de contrôler avec précision les doses d'application et d'assurer une bonne distribution du produit sur les semences dans la chambre de mélange.</p> <p>L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer la sécurité des semences et une protection optimale contre la maladie.</p>
	<p>Répression :</p> <p>Pourriture des racines et du collet causée par la maladie transmise par les semences et le sol <i>Fusarium spp.</i></p> <p>Pourriture commune des racines causée par la maladie transmise par les semences et par le sol <i>Cochliobolus sativus</i></p> <p>Fonte des semis causée par la maladie transmise par les semences <i>Penicillium spp.</i></p>		

MÉLANGES EN CUVE

Pour la suppression de certains insectes ravageurs, Raxil PRO peut être combiné avec certains insecticides pour le traitement des semences.

Lorsqu'un mélange en cuve recommandé est utilisé, lire le mode d'emploi de chaque produit et suivre les précautions et les limitations les plus restrictives énoncées sur l'étiquette de chaque produit.

CULTURE	PRODUIT D'ASSOCIATION
Blé, orge, avoine	Stress Shield

Section 10 – Précautions en matière d'application

QUALITÉ DES SEMENCES : Des études en laboratoire et sur le terrain ont montré que les semences traitées avec Raxil PRO peuvent être entreposées sans risque de perte de germination ou d'efficacité contre la maladie. Plusieurs types de semences sont sujets aux dommages mécaniques durant la manipulation et une diminution de la germination peut affecter un lot de semences si la manipulation a causé des dommages sans lien avec l'application du fongicide pour le traitement des semences. Le degré de germination des semences traitées ou non avec Raxil PRO peut diminuer avec le temps; cette baisse peut être accentuée si les conditions d'entreposage sont inappropriées ou que les semences ont subi des dommages mécaniques importants. Lors du déplacement des semences, utiliser de l'équipement de manipulation conçu de façon à réduire les dommages mécaniques. Cependant, comme la qualité des semences et les conditions d'entreposage des semences échappent à l'autorité de Bayer CropScience, aucune garantie n'est offerte quant à la germination des semences traitées entreposées plus d'une année ou à la propagation du matériel dans toutes les semences. Le traitement de semences très endommagées par de l'équipement, ou de semences d'une vigueur et d'une qualité médiocres peut réduire la germination et/ou la vigueur des semences et des plantules. Traiter une petite quantité de semences en utilisant le même équipement que pour le traitement du lot entier de semences. Faire des tests de germination sur une petite partie du lot avant de soumettre la totalité du lot à un produit pour le traitement des semences.

Section 11 - Restrictions d'emploi

RESTRICTIONS D'EMPLOI :

- Ne pas utiliser la semence traitée pour l'alimentation humaine ou animale ni pour la transformation en huile.

ÉTIQUETAGE DES SEMENCES TRAITÉES :

Tout sac contenant des semences traitées doit porter une étiquette mentionnant l'avertissement suivant : « Ces semences ont été traitées avec Raxil PRO, qui contient du prothioconazole, du tébuconazole et du métalaxyl. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques pour manipuler des semences traitées. NE PAS utiliser pour l'alimentation humaine ou animale ni pour la transformation en huile. Entreposer à l'écart de la nourriture de consommation animale et des autres denrées. Si des semences sont tombées ou exposées sur le sol, elles doivent être incorporées à celui-ci ou être enlevées de la surface du sol.

Section 12 – Recommandations en matière de gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, Raxil PRO contient des fongicides des Groupes 3 et 4. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants au Raxil PRO et à d'autres fongicides des Groupes 3 et 4. Il peut se produire une perte progressive ou complète du degré d'éradication si ces fongicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il

Pour retarder la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, utiliser Raxil PRO ou les autres fongicides des Groupes 3 et 4 en alternance avec des fongicides de groupes différents, capables d'éradiquer les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en réservoir comprenant un fongicide d'un groupe différent, lorsqu'un tel usage est permis.
- L'utilisation des fongicides doit s'appuyer sur un programme de gestion intégrée des parasites (GIP) qui prévoit le dépistage et la tenue de dossiers relatifs à l'utilisation des pesticides et à la rotation des cultures et envisage des pratiques culturales, biologiques et autres méthodes d'éradication chimiques.
- Contrôler les populations fongiques traitées afin de déceler toute manifestation de résistance.
- Communiquer avec le spécialiste agricole de la région ou avec des conseillers agricoles agréés pour obtenir d'autres recommandations en matière de gestion de la résistance aux pesticides et de GIP, relativement au site traité ou aux problèmes d'infestation dans la région.
- Pour d'autres renseignements ou pour signaler d'éventuels cas de résistance, communiquer avec Bayer CropScience Canada au 1-888-283-6847 ou à www.bayercropscience.ca.